

Revue de presse



L'efficacité économique au service de l'intérêt général

Le Mouves

SOMMAIRE

Presse écrite

<i>Alternatives économiques</i>	3
<i>L'Express</i>	4
<i>Ouest France</i>	5
<i>Le Nouvel Observateur</i>	6
<i>Le Parisien</i>	7
<i>Lien social</i>	8
<i>Repères RSE</i>	9
<i>Essentiel santé magazine</i>	12

Presse en ligne et blogosphère

<i>entrepreneurs.lesechos.fr</i>	13
<i>entreprises.ouest-france.fr</i>	16
<i>Novethic.fr</i>	17
<i>localtis.info</i>	19
<i>Rencontres-sociales.org</i>	22



ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Entreprises sociales : changer d'échelle

Les entrepreneurs sociaux sont à la mode. Le Centre d'analyse stratégique (CAS) vient de remettre un rapport au Premier ministre consacré aux moyens de développer ce secteur qui met les outils de l'entreprise au service d'objectifs sociaux. Le CAS souligne tout d'abord que les limites du secteur sont floues, entre une économie sociale et solidaire (ESS) définie par ses statuts et un entrepreneuriat social qui serait caractérisé par ses pratiques. Le rapport insiste ainsi sur le besoin de données standardisées pour évaluer les externalités positives des entreprises sociales.

Pour changer d'échelle et développer le secteur, le CAS préconise de diversifier les sources de financement, en créant un fonds d'investissement dédié, combinant ressources privées et publiques. Enfin, il plaide pour que les clauses sociales soient davantage



L'ouverture des fonds d'aide, tel Oséo, à l'innovation sociale fait partie des propositions du Mouves, rejoignant celles du rapport du CAS.

utilisées lors de la passation de marchés publics. Il souligne cependant que les marchés publics ne sont pas forcément la procédure la plus adaptée pour aider des entreprises sociales.

Ces propositions rejoignent celles du Mouvement des entrepreneurs sociaux (**Mouves**). Dans son *Livre blanc*, le Mouves, né en 2010, demande une sensibi-

lisation systématique de tous les diplômés du supérieur au cours de leur cursus, une modulation des aides fiscales au bénéfice des entreprises labellisées « sociales » ou encore l'ouverture des fonds d'aide à l'innovation sociale, comme Oséo, à l'innovation sociale. ■

MANUEL DOMERGUE

En savoir plus : www.strategie.gouv.fr/system/files/2012-03-06-entrepreneuriatsocial-na_268_1.pdf

**CHRONIQUE****Isabelle Hennebelle****A l'écoute du social**

LA FRANCE COMPTE QUELQUE 500 000 SOURDS ET malentendants. Parmi les déficients auditifs de naissance, « à peine 4 % feraient des études après le bac, et environ 1 sur 2 décrocherait un emploi pérenne », constate François Goudenove, dirigeant de WebSourd, entreprise spécialisée dans les centres d'appels d'interprètes en langue des signes pour les visio-interprétations en entreprise, dans les services publics et l'accès au téléphone. Cette société coopérative conçoit aussi des avatars sur grand écran qui traduisent les annonces sonores dans les gares, aéroports, trains... Et elle a créé WebSourd.org, un site d'actualités en langue des signes.

C'est quand son troisième fils naît, sourd, que cet ingénieur d'Airbus prend conscience des besoins à satisfaire engendrés par ce handicap. A la tête de WebSourd depuis une dizaine d'années, il prouve que concilier performance économique et impact social est possible. Tout l'enjeu pour cette entreprise, fondée par Jacques Sangla et la Fédération nationale des sourds de France, et dont la moitié des 33 collaborateurs sont sourds, est d'arriver à changer d'échelle via une levée de fonds de 2 millions d'euros. Or, « les financiers en capital-risque social nous évaluent comme une entreprise d'insertion, et les capital-risqueurs classiques sont effrayés par la perspective d'un retour sur investissement à long terme », constate François Goudenove. Heureusement, ajoute-t-il, l'« *impact investing* se développe ».

Du côté des financements publics, WebSourd bénéficie du crédit d'impôt recherche pour ses cinq médecins salariés. Et a réussi à décrocher 600 000 euros, émanant du programme d'investissement d'avenir (le grand emprunt). Mais que l'on ne s'y trompe pas : cette entreprise sociale reste une exception. « Les milliards d'euros de soutien public à l'innovation bénéficient presque entièrement à l'innovation technologique. Or pourquoi les entreprises qui innovent socialement ne pourraient-elles pas bénéficier de dispositifs comme Oséo Innovation ? » lance Jacques Dasnoy, délégué général du Mouvement des entrepreneurs sociaux (Mouves). Après tout, elles ont la capacité d'élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux qui ne peuvent être satisfaits par le seul Etat ou le seul marché, qu'il s'agisse de la vieillesse, de la petite enfance, de l'accès au logement, de l'exclusion du marché du travail, rappelle, en substance, le Mouves dans son livre blanc des entrepreneurs sociaux, *L'Efficacité économique au service de l'intérêt général* (éd. Rue de l'Echiquier, 2012). ●

**Pourquoi
les entreprises
qui innovent
socialement
ne seraient-elles
pas aidées ?**

*L'Express*25 avril – 1^{er} mai 2012

Hebdomadaire

Tirage : 627 805



Paru dans l(es) édition(s): supplements

Toutes éditions -

Une économie plus humaine, efficace et compétitive

Pour les entrepreneurs sociaux le profit n'est pas une fin, mais un moyen de réinjecter les bénéfices dans l'entreprise ou de les distribuer aux salariés. Ce modèle représente 10 % de l'économie et 12 % de l'emploi.

Les entreprises sociales évoluent dans le champ de « l'économie sociale et solidaire » (associations, coopératives, mutuelles...) qui compte 215 000 établissements employeurs et 2,5 millions de salariés. Parmi elles, 4 000 structures d'insertion emploient et accompagnent des personnes en situation d'exclusion, 2 000 autres emploient et accompagnent des personnes handicapées. On trouve aussi 2 400 scop (coopératives) et scic (société coopérative d'intérêt collectif), 400 entreprises de commerce équitable et des milliers d'entreprises associatives dans les secteurs de l'environnement, l'aide à domicile, la culture, l'hébergement de personnes âgées ou encore du tourisme social. **Quelques exemples.** Chèque Déjeuner, société coopérative et participative (scop) conjugue efficacité économique et valeurs coopératives avec : gestion démocratique, rémunération limitée du capital, redistribution des résultats aux sociétaires... Le groupe SOS, spécialisé dans l'accès aux soins, la protection de l'enfance, l'insertion professionnelle, la solidarité internationale, le développement durable, emploie 7 000 salariés, accompagne 150 000 personnes par an et génère un chiffre d'affaires de 430 millions d'euros. Le groupe Archer (315 salariés) a permis de créer des emplois en relocalisant la fabrication de chaussures avec la marque « made in Romans ». Son actionnariat est assuré par 75 associations et

entreprises locales. Juratri, entreprise industrielle d'insertion compte 130 salariés. Les subventions ne représentent que 12 % de son chiffre d'affaires de 6 millions d'euros. **Une troisième voie entre capitalisme et action publique.** Le capitalisme financier a pour souci la rentabilité maximale, sans se préoccuper des hommes. L'économie « administrée » a pour souci l'action publique sans se préoccuper de l'efficacité économique. L'entrepreneuriat social veut conjuguer ces deux modèles. Son credo : pas de projet social fort sans projet économique fort. Les deux se nourrissent de manière vertueuse. Ce modèle se veut une solution à la crise en ces temps où l'économie ne sait plus où elle va. **50000 emplois par an.** Quand les emplois se multiplient, le pouvoir d'achat et les recettes fiscales augmentent. Les entreprises sociales créent de l'emploi là où l'État-providence et les collectivités locales ne savent plus le faire seuls : dans les territoires fragiles comme les zones rurales, les quartiers sensibles, les bassins de reconversion. Mais aussi pour des personnes en situation de vulnérabilité sociale, psychique, physique, que l'entreprise classique peine à intégrer. Elles créent en moyenne 50 000 emplois d'utilité sociale et non-délocalisables, par an. Dans ce type d'emploi, 1 EUR de subventions génère de 2 EUR à 3 EUR de recettes fiscales sur les personnes et les entreprises. Elles économisent aussi des dépenses sociales comme le RSA. **Un pacte avec l'État.** Le mouvement des entrepreneurs sociaux propose au gouvernement qui sortira des urnes de signer un « pacte pour entreprendre autrement », le temps d'un quinquennat.

Avec 7 engagements parmi lesquels : l'ouverture au social dans les dispositifs en faveur de l'innovation ; la sensibilisation des jeunes dans l'enseignement supérieur ; l'intégration de clauses sociales dans 25 % des marchés publics ; des aides aux entreprises en fonction de leur impact social ; le financement de l'entrepreneuriat social par les actifs non réclamés des banques et de l'assurance-vie. **Les jeunes fortement intéressés.** Ils ont moins de 30 ans et ont décidé de créer leur activité dans l'économie sociale et solidaire (ESS). 9 projets sur 200 présentés, ont été récompensés dans le cadre de la remise des prix de l'appel à projets Jeun'ESS. Le 1er prix (45 000 EUR) a été attribué à Hybrid Energies et Eco-systèmes (HYES), société coopérative basée dans le Calvados. Ce projet vise à valoriser les fumiers locaux pour produire électricité, chaleur et fertilisant naturel, à cultiver une spiruline (variété d'algue) bio, un aliment à haute valeur nutritionnelle et faible impact environnemental, et aussi à promouvoir des solutions locales d'écologie pratique par l'éducation à l'environnement. **En savoir plus:** « L'efficacité économique au service de l'intérêt général », le livre blanc des entrepreneurs sociaux. Editions Rue de l'Echiquier, 63 pages, 5 EUR. www.mouves.org



Entreprendre

ILS INTERPELLENT LES CANDIDATS

Entrepreneurs sociaux : aidez-nous !

Pour la première fois, le considérable impact économique sur la collectivité de plusieurs de ces sociétés a été mesuré. Mais le soutien public ne suit pas



Ils mettent l'humain avant le profit. Revendiquent souvent, en tant qu'association ou coopérative, une gouvernance démocratique. Les entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire ne suscitent que bienveillance et compliments. Pourtant ils en ont assez de n'être considérés que comme les bonnes œuvres de la République. « *Nous avons intégré les valeurs d'efficacité* », revendique Christian Sautter, ancien ministre de l'Économie, le président de France Active, qui aide les personnes en difficulté à créer leur entreprise individuelle. « *Nous générons de l'activité, donc des emplois*, insiste Guillaume Bapst, directeur de l'Andes (Association nationale de Développement des Epiceries solidaires). *Nous ne faisons pas que du social, nous sommes des acteurs de l'économie.* »

D'où l'idée astucieuse d'Ashoka, réseau international d'entrepreneurs sociaux : faire calculer par le cabinet de conseil McKinsey l'impact économique de dix d'entre eux, particulièrement emblématiques. Ainsi le groupe associatif Siel bleu propose de

Personne insolvable en liquidation judiciaire civile

Un label "Entreprises sociales" permettrait de donner à ces acteurs de l'économie la visibilité qui leur fait cruellement défaut.

l'activité physique adaptée pour les personnes âgées, très efficace contre la dépendance. Selon McKinsey, si l'ensemble de la population recourait aux services de Siel bleu, l'économie réalisée (en terme de soins, hospitalisations, etc.) serait de 15 milliards d'euros sur trois ans. Et cela en calculant les gains réalisés uniquement par la prévention de deux pathologies : les chutes et le diabète de type 2 ! De même, l'association Cresus (Chambre régionale de Surendettement social) a accompagné 55 000 personnes menacées de surendettement en 2011 et a permis à 7 500 d'éviter cette noyade sociale. Economies selon McKinsey : 15 millions d'euros pour la collectivité, liés aux frais de gestion des dossiers par la Banque de France, 121 millions pour les organismes de crédit, montant que leur auraient coûté l'effacement ou le rééchelonnement des dettes. L'impact humain – prévention des dépressions, des suicides, des divorces... – n'a pas été chiffré. Autre exemple : les Boutiques de Gestion accompagnent les créateurs d'entreprise et le taux de réussite

parmi eux est plus élevé que la moyenne. Son action rien qu'en Ile-de-France a ainsi entraîné en 2011 la survie de 168 entreprises qui auraient sinon disparu.

Forts de ces arguments, les entrepreneurs sociaux profitent de la campagne présidentielle pour demander aux pouvoirs publics de leur manifester un peu plus d'intérêt. Ils ne réclament surtout pas au futur gouvernement un secrétariat d'État à l'Économie solidaire, qui ne serait qu'un « *parc Astérix de l'économie sociale* », selon André Dupon, patron de Vitamine T, florissant groupe lillois d'insertion de 3 000 salariés ! Mais, dans un livre blanc rédigé par l'un de leurs regroupements, le Mouvement des **Entrepreneurs** sociaux (le Mouves), ils font des propositions. Ainsi, pourquoi l'État soutient-il très officiellement l'innovation technologique et pas la créativité sociale ? La manne de milliards d'euros publics déversés sur les entreprises technologiquement innovantes, via le crédit d'impôt recherche ou les aides Oséo Innovation, pourrait utilement arroser les entrepreneurs sociaux souvent débordants d'inventivité, et dont certains développent même des programmes de recherche. Autre idée : organiser, à l'instar de la Grande-Bretagne, dans les ministères de la Santé, de l'Éducation, de l'Environnement... des « Social Enterprise Units » chargées d'investir dans les entreprises sociales. Pour élargir leurs débouchés commerciaux, les pouvoirs publics pourraient également multiplier les clauses sociales ou environnementales dans les marchés publics. Enfin, un label « Entreprises sociales » permettrait de donner à ces acteurs de l'économie la visibilité qui leur fait cruellement défaut.

JACQUELINE DE LINARES



ZOOM

Les entrepreneurs sociaux font aussi campagne

Les entrepreneurs sociaux franciliens ont soumis leurs propositions aux candidats à la présidentielle. Leur objectif : mettre l'économie au service de l'intérêt général.

DOSSIER RÉALISÉ PAR JULIE MENDEL



380 400

C'est le nombre de salariés que compte l'économie sociale et solidaire en Ile-de-France.

Source : Insee, CLAP 2009.

Alors que la campagne présidentielle bat son plein, les entrepreneurs sociaux profitent de l'aubaine pour soumettre aux différents candidats leurs propositions, réunies dans le « Pacte pour entreprendre autrement ». Meilleure distribution des fonds, campagne de sensibilisation auprès des jeunes ou encore mise en place d'unités dédiées dans les ministères, le Mouvement des entrepreneurs sociaux (Mouvés), lancé en 2010, espère obtenir le soutien des pouvoirs publics avec ce document dévoilé au Salon des entrepreneurs. Objectifs de ces entreprises, encore méconnues: réconcilier l'efficacité économique et l'utilité sociale, par la création d'emplois sur des territoires fragiles, la garantie d'un juste revenu aux producteurs, l'aide aux personnes âgées ou encore la protection de l'environnement. Tous secteurs confondus, elles ont en commun de répondre à des besoins sociaux et mettent en avant l'équité des richesses qu'elles créent entre leurs employés, faisant du profit un moyen plutôt qu'une fin. Un modèle qui séduit de plus en plus, notamment en temps de crise.

En première ligne, les entreprises sociales d'Ile-de-France, sont de puissants moteurs de l'économie locale, avec pas moins de 25 000 établissements dans la région. « En un an, j'ai ouvert 60 postes supplémentaires », se félicite Eric Pliez, qui dirige une entreprise de réinsertion dans la restauration, baptisée Aurore. Avec près de mille salariés à ce jour, cette structure en pleine expansion distribue environ 700 repas par jour pour les personnes à la rue.

Malgré ce succès grandissant, l'entrepreneuriat social souffre encore aujourd'hui d'un manque de reconnaissance : « Nous voulons maximiser l'impact social de nos sociétés, mais nous ne bénéficions pas d'assez de moyens



Les entreprises sociales d'Ile-de-France comptent 25 000 établissements. (GRAPHIX IMAGES/L ZYLBERMAN)

par rapport aux postes qui pourraient être créés », regrette Jérôme Schatzman, chef d'une entreprise de mode équitable, Tудо Bom. « L'entrepreneuriat social présente une croissance annuelle à deux chiffres, et emploie deux fois plus que la moyenne, fait valoir Jacques Dasnoy, délégué général du Mouvés. Nous demandons donc la création d'un label *entreprise sociale*, assorti d'incitations fiscales pour les aider à se développer. » Une proposition qui figurera dans le « Livre blanc » des entrepreneurs sociaux, à paraître le 22 mars, à côté d'autres mesures comme l'instauration de 25 % de clauses sociales et environnementales dans les marchés publics. Elles sont fixées à 2 % actuellement.

DROIT D'ASILE

Les chiffres européens

La demande d'asile en Europe a augmenté passant de 259 000 en 2010 à 301 000 en 2011, d'après l'agence de statistiques européennes Eurostat. Les demandeurs viennent principalement d'Afghanistan, de Russie, du Pakistan, d'Iraq et de Serbie. La France reste le pays qui reçoit le plus grand nombre de demandes d'asile (56 300 demandes) mais en comparaison avec la population de chaque Etat membre, c'est Malte qui

arrive en tête avec 4500 demandeurs par million d'habitants, suivi par le Luxembourg, la Suède, la Belgique et Chypre. La France est à la neuvième position. Les trois-quarts de l'ensemble de ces demandes ont fait l'objet d'un refus en première instance, soit 75 % des décisions. La France, sur 42 190 demandes étudiées en 2011, a accordé le statut de réfugié à 4 580 personnes, derrière l'Allemagne (9 675 statuts de réfugié accordés). ■

LES 18-22 ANS ET LA POLITIQUE

Pas tout à fait dégoûtés

Une enquête IFOP/ANACEJ menée auprès d'un échantillon représentatif de jeunes de 18-22 ans démontre « que les jeunes ne sont pas dépolitisés, bien au contraire », même si les nouveaux électeurs se montrent assez critiques vis-à-vis de cette campagne électorale. Au cœur de leurs préoccupations : l'emploi

et la formation, le pouvoir d'achat, l'éducation, le logement et la santé. Mais de nouvelles formes d'action sont plébiscitées par les jeunes : réseaux sociaux et Internet y prennent une large part. Une majorité d'entre eux se déclare prêts à participer à un conseil de jeunes, instance jouissant d'une image très positive. ■

● SITE MILITANT

C'EST TOUS ENSEMBLE Riposte 2010, le collectif de travailleurs sociaux et médico-sociaux du Limousin, propose un site riche d'informations militantes nationales sur le secteur. Possibilité d'envoyer par mail des infos, remarques, idées de lecture. riposte2010@gmail.com
riposte2010.over-blog.com

● VACANCES ET HANDICAP

« Qu'est-ce que tu fais pour les vacances ? », interroge l'association des paralysés de France (APF) qui recherche actuellement « au moins » 2 000 accompagnateurs bénévoles pour apporter cet été une aide personnalisée à des vacanciers en situation de handicap. Les accompagnateurs aident les vacanciers dans leurs gestes quotidiens et les accompagnent pour les visites et les activités du séjour. www.apf-evasion.org

Économie sociale,
la troisième voie

L'univers de production des biens et des services est traditionnellement divisé en deux pôles opposés : d'un côté les associations utiles et subventionnées, mais peu rentables et de l'autre les entreprises lucratives efficaces mais peu soucieuses des enjeux sociaux et environnementaux. L'économie sociale et solidaire propose une troisième voie pionnière qui, combinant performance économique et utilité sociale, répond à la crise économique, sociale et écologique qui s'est installée durablement. Comme toute entreprise, elle dégage des profits. Mais au lieu de rémunérer des actionnaires, ils sont répartis, devenant un moyen et non plus un but : salaires encadrés, réinvestissement dans le projet... Ce secteur regroupe 200 000 entreprises et fait travailler deux millions de salariés se déployant dans les activités d'intérêt général (santé, social, dépendance, environnement) et sur le marché éthique (bio, éco-produits, recyclage, commerce équitable). Son action est avant tout soucieuse de créer des emplois

durables et d'utilité sociale (50 000 par an), de préserver les territoires fragiles, de lutter contre les exclusions, de garantir un juste revenu aux producteurs, de protéger l'environnement. Le livre blanc du mouvement des entrepreneurs sociaux (Mouvés) propose au nouveau gouvernement issu des élections présidentielles, de signer un « Pacte pour entreprendre autrement ». Parmi les mesures proposées dans ce programme opérationnel, plus de dirigeants compétents par l'ouverture de la formation supérieure à l'entrepreneuriat social, plus de marchés par l'introduction de la règle des 25 % de clauses sociales dans tout marché public, plus de capitaux pour l'innovation et le développement du secteur par la mobilisation des actifs non réclamés dans les banques et assurances vie.



L'efficacité économique au service de l'intérêt général: le livre blanc des entrepreneurs sociaux
éd. Rue de l'échiquier, 2012 (54 p.; 5 €)

chronique

■ ■ ■ Dossier

- Les mouvements d'entrepreneurs en campagne p2

■ ■ ■ Stratégie

- Les investisseurs traquent le risque eau p4
- Les entreprises face au risque de corruption p5

■ ■ ■ Indicateurs

- Risques environnementaux et entreprises avec le CFIE..... p6
- Entreprises/ONG avec Be-linked..... p7

■ ■ ■ Notation extra-financière

- Une nouvelle relation entre entreprises et agences p8

■ ■ ■ Risques

- La judiciarisation de la sécurité au travail p9
- Quel coût environnemental pour les entreprises? p9

■ ■ ■ Brèves

- internationales p10 et 11

■ ■ ■ A suivre

- p12

DOSSIER Les entrepreneurs responsables en campagne

Comme les politiques, ils sont partis en campagne : le Medef, le Mouves, le CDJ, Entrepreneurs d'avenir - qui livrent à Repères RSE leurs stratégies et leurs attentes - mais aussi l'AFEP, Croissance Plus, la CGPME, Ethic... Tous ces mouvements patronaux et ces réseaux d'entrepreneurs ont un objectif : profiter de la présidentielle et des législatives pour faire passer leurs idées auprès des décideurs politiques. Pour cela, ils ont souvent planché pendant des mois, interrogeant leur réseau mais aussi de multiples acteurs, pour présenter leur propre programme, livre blanc, journaux de campagne ou projet de société. Un travail nécessaire, particulièrement en matière de responsabilité des entreprises, de dialogue social, de promotion de l'économie verte et de l'économie sociale et solidaire... car le compte n'y est pas vraiment côté candidats à la Présidence de la République. Les propositions de notation sociale des entreprises (François Hollande), de « Say on pay » (Nicolas Sarkozy) ou de « Made in France » (François Bayrou) ont comme un air de déjà vu ou restent trop floues. « Il n'y a pas de prise en compte de la responsabilité sociale des entreprises. Aucun candidat n'admet que les multinationales françaises sont avant tout bénéficiaires de cette absence de régulation et qu'elles profitent du faible coût de la main d'œuvre et de normes moins disantes au plan social et environnemental. En dehors d'Eva Joly, qui a de réelles propositions sur le sujet, et dans une moindre mesure de Jean-Luc Mélenchon, les autres candidats apportent des réponses très nationales à la mondialisation », analyse ainsi Antonio Manganella, chargé de plaidoyer RSE au CCFD. « On ne peut pas dire que le sujet soit aux avant-postes de la campagne », euphémise de son côté Michel Capron, professeur émérite des Universités en Sciences de gestion, et président du Forum citoyen pour la RSE, forum qui lui aussi produit son « Manifeste pour une France responsable » à l'attention des candidats.



Béatrice Héraud ■

Du Forum mondial de l'eau...

Organisé en mars par le Conseil mondial de l'eau, le forum aura suscité de nombreuses critiques de la part des ONG qui y ont vu le symbole d'une marchandisation de ce « bien commun ». Et le manque de volonté politique des Etats qui ont signé une déclaration ministérielle bien en deçà des attentes et des besoins des pays les plus pauvres. Mais pour Loïc Fauchon, le président du Conseil Mondial de l'eau, le forum « a aussi enregistré près de 1 400 solutions de toute nature et de toute dimension, toutes concrètes et susceptibles d'apporter des réponses aux milliards de femmes et d'hommes qui, à travers le monde, attendaient de « vraies solutions » ».

... A Rio +20

Dernière ligne droite avant le prochain sommet de la Terre (20/22 juin), où la question de l'eau et de l'assainissement a finalement été inscrite au programme mais semble rester secondaire. En attendant, les discussions informelles vont bon train pour les entreprises qui organisent des événements parallèles. Lors du « Global summit on climate change » organisé par KPMG en février, les entreprises présentes ont ainsi formulé des recommandations (perspectives stables, de long terme et transparentes de la part des Etats, signaux prix forts sur les impacts environnementaux, mise en place de plateformes public-privé, etc.) pour doper la croissance verte. D'autres continuent de préparer le terrain au sein du Business action for sustainable development qui regroupe l'ICC, le WBCSD et le Global compact.

« Pour le MEDEF, la crise est un sponsor de la RSE »

Robert Durdilly, président du comité RSE du Medef

Que retenir du dernier quinquennat en termes de RSE ?

La démarche du Grenelle a été très positive et un bon point de départ, même si l'on s'est beaucoup trop focalisés sur la question de la transparence et du reporting. Certes, cela fait partie de la démarche, mais il y a tellement d'autres facettes ! Nous n'étions pas contre l'article 225, comme on a pu le dire mais nous souhaitons simplement une progressivité ainsi qu'une adaptation du texte en fonction de la taille de l'entreprise et la définition de catégories d'informations plutôt que d'indicateurs précis. Globalement, pour créer un écosystème favorable à la RSE, nous attendons de l'Etat, non qu'il endosse un rôle de coercition mais un rôle d'incitation, en insistant notamment sur la formation et l'éducation sur la RSE. Il peut aussi distinguer des entreprises vertueuses, comme certains pays le font avec des trophées de la RSE. Ce que l'on attend de l'Etat, c'est aussi qu'il joue son rôle face à l'Europe et au reste du monde : qu'il n'handicape pas nos propres produits par des contraintes trop fortes tout en empêchant un « dumping RSE » de la part des autres pays.



Robert Durdilly

Comment percevez-vous la prise en compte du sujet dans cette campagne ?

J'ai l'impression que la RSE est tellement vaste que les candidats ont du mal à appréhender le concept dans sa globalité. Ils sont en phase d'apprentissage, comme on peut le voir avec la découverte de la notation sociale ! Selon leur sensibilité, ils en prennent certains éléments. Mais la RSE transparaît à travers les questions d'éthique, de gouvernance d'entreprise, du développement des filières vertes qui sont amenées par les différents candidats. Cela transcende la gauche et la droite. Ce n'est pas si étonnant car la crise peut être vue comme un « sponsor » de la RSE. C'est une sorte de réponse aux questions qui se posent sur la régulation, la place du financier et de ses dérives, ainsi que du court-termisme, en donnant un cadre économique, social et écologique plus sûr pour les entreprises.

Quelle est justement la place de la RSE dans votre livre/programme « Besoin d'aire », diffusé à l'occasion de la campagne présidentielle ? On y apprend que pour le Medef « l'empreinte sociale

est la marque de l'entreprise du XXI^e siècle » mais il faut attendre la 228^e page pour la voir apparaître...

Il ne faut pas raisonner en termes linéaires ! La RSE est par définition transversale et intégratrice, elle irrigue donc l'ensemble du programme. Aujourd'hui, il me semble qu'il existe une certaine maturité sur le sujet qui n'est plus considéré comme étant à la périphérie, mais au contraire comme situé au cœur de la stratégie industrielle d'une entreprise ainsi que nous avons pu le voir lors de notre colloque du 7 mars sur le sujet. On retrouve la question de la RSE dans nos propositions sur l'économie verte, la soft law, la contractualisation et même l'Europe ! Mais il faut maintenant donner envie aux entreprises de s'y mettre, particulièrement aux PME. Elles ne doivent pas y voir la marque d'une contrainte supplémentaire mais un vrai élément de changement, d'adaptation, d'opportunité. C'est le sens de notre Tour de France de la RSE que nous lancerons à l'automne. Et de notre proposition de plateforme nationale sur la RSE qui serait un peu la continuité du Grenelle en favorisant les échanges directs entre les entreprises et leurs parties prenantes. ■

besoinnaire.com

Entrepreneurs d'Avenir, un « Made in France » écologique et responsable

Jacques Huybrechts, président du réseau Entrepreneurs d'Avenir

Quelles sont les mesures qui vous ont marqué durant le quinquennat précédent ?

Je pense que le Crédit d'Impôt Recherche sur l'innovation (CIR), par exemple, a été une bonne mesure et nous demandons à ce qu'il soit maintenu. Mais avec des aménagements permettant qu'il bénéficie davantage aux PME car jusqu'à présent il a essentiellement bénéficié aux grandes entreprises. Quant à la TVA sociale, nous ne croyons pas qu'il s'agit là d'une solution concrète, réelle. Cela ne va pas changer grand-chose à l'écart de coût de la main d'œuvre entre la France et le reste du monde. Elle est également trop générale pour qu'elle permette de vraiment promouvoir la production française. Si on veut jouer avec l'outil TVA, alors il vaut mieux en définir une qui, finement, permettra de distinguer les mieux-disant sur les critères sociaux et environnementaux. Sur le Grenelle, on peut dire que l'article 225 sur le reporting a été un progrès mais pas autant qu'on aurait pu le souhaiter (et il n'est toujours pas adopté, ndlr). En tous cas, lors de cette campagne, la question de la RSE reste totalement absente.



Jacques Huybrechts

Comment abordez-vous cette campagne présidentielle ?

Lors du Parlement des entrepreneurs d'avenir, nous avons sondé le réseau pour savoir si les membres souhaitaient faire une action particulière pendant la campagne. Il s'est avéré qu'il n'y avait pas une réelle envie de leur part d'être force de proposition, sachant que plusieurs mouvements et organisations préparent déjà des livres blancs ou des projets. Nous n'avons pas non plus vocation à devenir un lobby. Cependant quand le thème du « Made in France » a été amené par François Bayrou puis d'autres candidats, cela nous a fait réagir et nous y avons vu une opportunité. Nous avons donc rédigé un « Appel pour un Made in France d'avenir » où nous soumettons aux principaux candidats des questions et des pistes de solution. Ensuite, nous avons prévu une mobilisation entre la présidentielle et les législatives, le 5 juin, pour voir sujet par sujet, comment nous pouvons progresser autour du « Made in France » sans être cocardiers, ni se replier sur nous-mêmes. Le « Made in France » se situe dans le contexte de la mondialisation :

il peut être fait par des entreprises qui ne sont pas françaises !

En quoi le « Made in France » permet-il de promouvoir le modèle de l'entreprise responsable dont votre réseau fait la promotion ?

La thématique, telle qu'elle est présentée par les candidats, ne le permet pas. Or, elle peut être la base d'une politique globale, à la fois économique, sociale et écologique. Elle est de plus très mobilisatrice. Nous souhaitons donc lier les deux dimensions : la production en France et la production de qualité, responsable. Cela passe notamment par une sorte de discrimination positive, c'est-à-dire, l'incitation, à l'achat, de produits qui cumulent ces critères. On peut par exemple pousser la logique du label créé par Yves Jégo -« origine France garantie », qui nous semble être plus lisible, mais à laquelle il faut ajouter les enjeux environnementaux et sociaux. Cela veut dire aussi que l'Etat doit mettre rapidement en place une politique de traçabilité et de fiscalité adaptée pour permettre de distinguer ces produits. ■

www.entrepreneursdavenir.com/

Le CJD propose un projet de société radical : Oïkos

Michel Meunier, président du Centre des Jeunes dirigeants (CJD)

Le CJD est un habitué des campagnes présidentielles puisqu'il y participe depuis les années 60. Avec quelle efficacité ?

Au début, le CJD s'est contenté d'envoyer des questionnaires aux candidats. Puis à partir des années 2000, nous les avons sollicités pour échanger sur nos propositions. Avec une efficacité plus ou moins forte, même si certaines de nos propositions ; sur le dialogue social, l'alternance, etc. ont pu être reprises par certains candidats, notamment grâce à notre démarche d'expérimentation (ex : réduction du temps de travail). Cette année, nous avons voulu aller plus loin en réalisant un projet de société, assis sur les valeurs fondamentales du CJD et en prenant en compte les limites de la planète. D'où le nom Oïkos, qui signifie « lieu de vie » en grec ancien. On a fait travailler pendant 2 ans notre think-tank, le CJD Lab, sur les innovations économiques, sociales et sociétales. Nous l'avons distribué à 45 000 exemplaires dès novembre avant de le présenter lors d'une tournée hexagonale faite de soirées débats autour des 4 thèmes du projet (fiscalité/gouvernance/entreprise/Europe) avec les partis politiques locaux. Puis le 30 mars, nous avons réuni 800 adhérents du CJD et les 4 candidats



Michel Meunier

à la présidentielle (Sarkozy, Hollande, Joly et Bayrou) au Conseil économique, social et environnemental.

Comment résumer ce projet de société ?

C'est un projet de société solidaire pour nous, pour nos enfants, pour la planète. Équilibré. Il permet de redonner une dynamique à notre pays, dans cette Europe que l'on oublie trop souvent et qui manque de cohérence sur un point de vue économique et social. Oïkos entend aussi réhabiliter le long terme. Pour cela, il faut d'abord réguler la finance mais aussi changer la façon dont on mesure la performance des entreprises. Les indicateurs que nous utilisons ne sont pas adaptés : le bilan n'est qu'une vision économique à l'instant T alors que nous avons besoin d'indicateurs du « Goodwill ». Les entreprises doivent être mesurées à l'aune d'une performance sociale, environnementale et sociétale et non plus seulement financière. La norme ISO 26 000 va nous y amener.

Certains voient dans le projet Oïkos, une sorte d'utopie. Que leur répondez-vous ?

Que l'on n'ait pas le courage de l'appliquer, c'est une chose. Qu'il soit irréaliste et peu

concret, je ne pense pas. C'est un travail de fond. Nous avons rencontré énormément de personnalités : Michel Rocard, le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, etc. Par exemple, toute la partie fiscale a pour base les travaux de l'économiste Thomas Piketty. On propose notamment de révolutionner la fiscalité - sans augmenter les prélèvements obligatoires - en baissant celle pesant sur les revenus et le travail mais en introduisant progressivement des biotaxes, avec une TVA à 25 points. Car si l'on veut que les consommateurs consomment mieux, il va falloir que l'on taxe davantage ce qui n'est pas renouvelable. Or, aujourd'hui les prélèvements environnementaux s'élèvent à 2,3% du PIB seulement ! Nous portons aussi depuis 1974, l'idée d'une « entreprises des Hommes » avec un nouveau droit de l'entreprise qui reconnaîtrait ses parties prenantes, ne serait-ce que sur un mode consultatif, comme une sorte de conseil d'administration bis. Maintenant il y a des choix politiques -et courageux- à faire. Les discours politiques d'aujourd'hui n'offrent pas de réponse aux enjeux sociaux et environnementaux. Mais comme le dit Edgar Morin : « le renoncement au meilleur des mondes n'est pas le renoncement au monde meilleur ». ■
www.cjd.net

Le Mouves veut développer l'économie sociale et solidaire

Jacques Dasnoy, délégué général et Lois Pignot, directeur communication du Mouves

Comment le mouvement des entrepreneurs sociaux s'engage-t-il dans cette campagne électorale ?

Notre engagement dans la campagne est inhérent à la création de notre mouvement, qui entend pousser et développer l'économie sociale et solidaire en démontrant son efficacité. Notre livre blanc réunit l'ensemble de nos réflexions depuis 2 ans. Il a clairement valeur de plaidoyer envers les institutions françaises et européennes. Pour interpeller les candidats, nous l'avons condensé en un « pacte pour entreprendre autrement », où sont abordées 7 pistes de solutions. Nous l'avons présenté aux principales équipes de candidats à la présidentielle et nous voulons poursuivre la démarche avec les candidats aux législatives. Certains candidats ont exprimé des positions sur l'ESS. Par exemple, François Hollande a repris deux propositions que nous portons : la reconnaissance de l'innovation sociale en termes de financement et le développement général de l'ESS. C'est un changement d'orientation de la part des politiques qui commencent à voir le terme « économie sociale » comme le meilleur de l'économie et du social. Quand, dans la campagne, on parle



Jacques Dasnoy

de relocalisation, on voit tout le rôle que peut jouer l'ESS car elle fournit des emplois très peu délocalisables et cela intéresse forcément les candidats. Pour autant, aujourd'hui, le potentiel des entreprises sociales reste sous-évalué.

Quel bilan tirez-vous du dernier quinquennat sur le plan de l'entrepreneuriat social ?

D'abord, même si le niveau des budgets alloués à l'ESS est resté globalement le même, la demande sociale elle, a explosé. Mais, de façon objective, certaines choses ont bougé dans le bon sens : par exemple, les 100 millions d'euros du grand emprunt dévolus au développement des entreprises sociales mais aussi la commande, par le Premier ministre, du rapport Vercamer sur le développement de l'ESS que le Mouves a beaucoup nourri ou la rédaction d'une note d'analyse du Conseil d'analyse stratégique parue le 6 mars dernier. Cela n'est certes pas suffisant, il reste encore beaucoup à faire. Mais on attend juste que les politiques lèvent les verrous pour créer un environnement favorable au développement de l'économie sociale et solidaire.



Lois Pignot

Quelles sont justement vos préconisations ?

Il faut créer un meilleur environnement avec plus de financements, plus de marchés, grâce à une politique cohérente et pérenne. C'est l'idée de ce « pacte » qui instaure des droits et de devoirs entre le monde de l'ESS et les politiques, et que l'on souhaite conduire sur 5 ans, avec des objectifs chiffrés, notamment sur la création d'emplois et des économies générées pour la dépense publique. Par exemple, nous demandons au moins 25% de clauses sociales dans la commande publique (contre 2% actuellement) - cela vaut pour les entreprises sociales comme pour les « classiques » - ou le fléchage des actifs non réclamés des banques et de l'assurance vie vers l'entrepreneuriat social. Cela a été fait en Angleterre : la Big society bank, lancée en juillet 2011, a drainé plus de 600 millions £ au démarrage. L'ESS français doit changer de braquet : les entrepreneurs sont là mais il faut que les entreprises sociales soient plus nombreuses et changent d'échelle pour essaimer dans l'ESS et l'économie en général.

www.mouves.org/

Propos recueillis par Béatrice Héraud ■

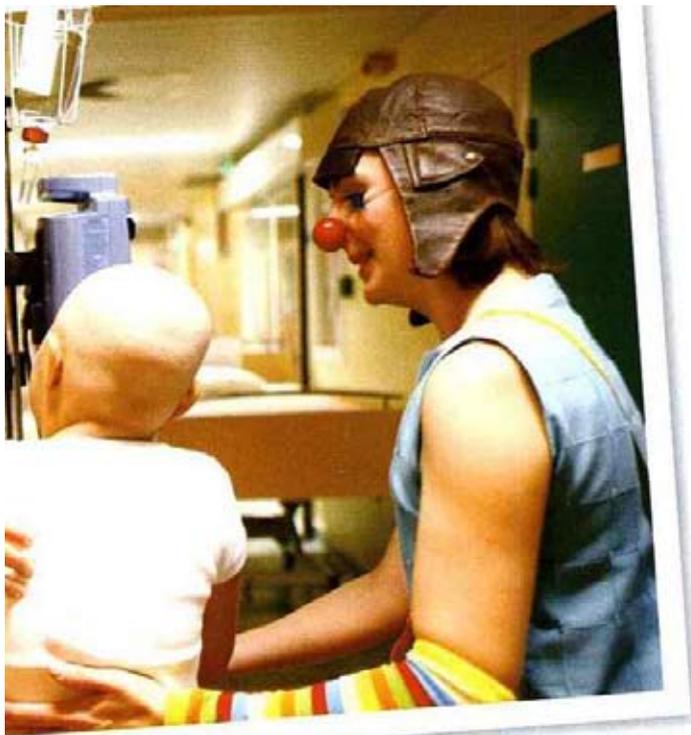


Photo: BSA



Photo: Groupe SOS

Jean-Marc Borello
président

GROUPE SOS

Le Groupe SOS a développé 40 entreprises, principalement dans les secteurs de l'enfance, de la santé, du médico-social et de l'insertion. Leur valeur commune : lutter contre les exclusions par la création d'organisations pérennes non capitalistes. www.groupe-sos.org

1/ Nos établissements emploient des professionnels formés pour s'occuper des patients, des usagers de drogues, des personnes sans domicile fixe... Et nous embauchons des jeunes issus des grandes écoles pour une gestion rigoureuse des ressources humaines, des finances, de la comptabilité.

2/ Notre groupe n'appartient à personne, et il ne distribue pas de dividendes. L'échelle des salaires varie de 1 à 10, il n'y a donc pas d'écarts déraisonnables de rémunération. Et, grâce aux formations, nos 7 000 salariés peuvent réellement évoluer au sein du groupe.

3/ Nous créons des établissements d'excellence ouverts à tous sans condition de revenus. Et notre croissance est de 30 % par an. Preuve que notre modèle de gestion fonctionne.



Photo: BSA

En savoir plus

www.cncres.org

Le Conseil national des chambres régionales de l'économie sociale publie un *Atlas national de l'économie sociale et solidaire* de 208 pages, au prix de 14,25 €, à commander sur le site. CNCRES – 15, rue la Condamine – 75017 Paris
Tél. : 01 44 70 74 55 – contact@cncres.org

www.ceges.org

Le Conseil des entreprises, employeurs et groupements de l'économie sociale fédère les acteurs de l'économie sociale et les représente face aux pouvoirs publics. Ceges – 24, rue du Rocher – 75008 Paris
Tél. : 01 42 93 56 08 – contact@ceges.org

Le Livre Blanc des entrepreneurs sociaux

Rédigé par le Mouvement des entrepreneurs sociaux (Mouves) qui fédère l'ensemble des entrepreneurs sociaux en France. Mouves – 102, rue Amelot – 75011 Paris
Tél. : 01 58 30 55 50 – www.mouves.org
contact@mouves.org

L'entreprise du XXI^e siècle sera sociale (ou ne sera pas)

Un manifeste pour un entrepreneuriat social décomplexé. Par Jean-Marc Borello, François Bottollier-Depois et Nicolas Hazard, 320 pages, mars 2012, 20 €, éditions Rue de l'échiquier, disponible en librairie.

12 mars 2012 | Création

Economie sociale et solidaire : entreprendre autrement

A l'occasion du colloque sur l'entrepreneuriat social qui s'est tenu il y a quelques jours, zoom sur solidaire. Pour la première fois, une étude d'impact poussée fait le point sur les atouts de cet entr

Intégration, cohésion sociale, circuits courts, éco-habitat, valorisation des déchets... le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS) fait de plus en plus d'entreprises françaises et suscite un intérêt croissant chez les jeunes. A l'occasion du colloque sur l'entrepreneuriat social organisé par l'ANPE d'Analyse Stratégique, plusieurs initiatives fléchées vers le développement de l'entrepreneuriat social vont

Première d'entre elle ? La sortie d'une étude inédite. Son but : mesurer le réel impact économique et social de l'investissement public par Ashoka (avec McKinsey), le plus grand réseau mondial d'entrepreneurs sociaux. Dix entreprises ont été sélectionnées pour évaluer la rentabilité de l'argent investi dans de tels projets, et plus précisément le différentiel entre l'argent public investi

Les résultats montrent que l'activité des entrepreneurs sociaux permet systématiquement à la collectivité de récupérer sur l'investissement de l'argent public est positif. Autre information : le potentiel de réplication de ces modèles d'économies pouvant potentiellement être générées par l'ensemble des acteurs du secteur sont d'une ampleur considérable. Les économies principales de la société. Outre cet impact économique, ces acteurs de l'ESS apportent également des bénéfices sociaux (répoussé, apaisement social, meilleure santé des moins favorisés). Deux exemples illustrant ces retombées :

- Actavista, insertion par l'activité économique par la réhabilitation de bâtiments historiques. 300 contrats de travail créés (charges patronales et taxes, allocation chômage évitée) et les subventions versées (contrats d'insertion) représente un retour sur investissement moyen de 60 %. Le potentiel est de 5 000 salariés en France par collectivité.

- BGE (Boutiques de Gestion), formation et accompagnement/soutien à la création d'entreprise. 7 000 personnes ont été formées, 1 345 entreprises créées. Le taux de survie des entreprises soutenues, plus élevé que la moyenne (75 % contre 60 %). 168 entreprises qui auraient autrement disparu, ce qui représente 2,6 M€ d'économies pour la collectivité survivre, soit une économie de 182 M€ pour la collectivité.

Pour Ashoka, « ces chiffres montrent que si les initiatives des entrepreneurs sociaux étaient érigées en solutions pour les principales problématiques de fond de la société en France et ailleurs. Il est important aujourd'hui de rendre possible à tous les candidats à la présidentielle de se positionner sur l'entrepreneuriat social, notamment en facilitant la création de liens connectant l'entrepreneuriat social aux grandes entreprises, aux écoles, aux administrations, etc.

Trois jeunes entrepreneurs solidaires récompensés

Illustrant ce dynamisme, trois jeunes entrepreneurs solidaires viennent d'être récompensés dans le cadre du concours lancé par le ministère des Solidarités, la Caisse des Dépôts et l'APCE, ce concours vise à récompenser des jeunes entrepreneurs solidaires.

par leurs projets ou leurs entreprises à renforcer la cohésion sociale.

- **Prix spécial « 2012, Année internationale des coopératives » (30 000 euros)** : Vincent Clotagatide, établissements d'Accueil de Jeunes Enfants : 5 micro-crèches, 1 crèche, 1 lieu d'accueil enfants-parents
- **Prix « Innovation sociale » (20 000 euros)** : Mathieu Bostyn, gérant du Champ commun. Cette coopérative agit en milieu rural, comme un café-concert ou une épicerie.
- **Prix « Entreprises sociales en développement » (20 000 euros)** : Jean Daunis, gérant de Mobileco. Cette entreprise agit sur la mobilité, comme le vélo à assistance électrique ou le scooter et la voiture électriques.

Des propositions concrètes pour développer l'entrepreneuriat social

Par ailleurs, le Mouvement des entrepreneurs sociaux (Mouves) publiera le 22 mars prochain le « Livre Blanc des candidats à la présidentielle, aux législatives, et autres décideurs. Sept propositions « synthèses », le livre blanc sera présenté aux principaux candidats à la présidentielle.

Parmi celles-ci :

- Ouvrir tous les dispositifs en faveur de l'innovation à l'innovation sociale : Incubateurs, crédit d'impôt recherche, etc. bénéficient quasi-uniquement à l'innovation technologique. Le Mouves propose de les ouvrir à l'innovation sociale
- Flécher 25 % des marchés publics vers des projets intégrant des clauses sociales : actuellement, la mise en œuvre est laborieuse : elle ne concerne qu'un 1,9 % de marchés publics
- Mettre à disposition de l'ESS les actifs non réclamés des banques et de l'assurance-vie : cette proposition a été récemment en Angleterre : la Big Society Capital a été lancée en juillet 2011 en drainant les fonds non réclamés. Cette banque finance et accompagne les investisseurs solidaires dans leur développement.

POUR ALLER PLUS LOIN :

- Ashoka : <http://france.ashoka.org/>
- Retrouvez le « Pacte pour entreprendre autrement », premier extrait du Livre Blanc des entrepreneurs sociaux
- Un web-documentaire dressant le portrait de six entrepreneurs de l'ESS, sur le site EntreprendreAutrement.org

Les Echos Entrepreneur © 2012

entrepreneurs.lesechos.fr
12 mars 2012

Actualité

Samedi 28 avril 2012

L'entreprise sociale, pour une économie humaine, efficace et compétitive

Pour les entrepreneurs sociaux le profit n'est pas une fin, mais un moyen de réinjecter les bénéfices dans l'entreprise ou de les distribuer aux salariés. Ce modèle représente 10 % de l'économie et 12 % de l'emploi.



Les entreprises sociales évoluent dans le champ de « l'économie sociale et solidaire » (associations, coopératives, mutuelles...) qui compte 215 000 établissements employeurs et 2,5 millions de salariés. Parmi elles, 4 000 structures d'insertion emploient et accompagnent des personnes en situation d'exclusion, 2 000 autres emploient et accompagnent des personnes handicapées. On trouve aussi 2 400 scop (coopératives) et scic (société coopérative d'intérêt collectif), 400 entreprises de commerce équitable et des milliers d'entreprises associatives dans les secteurs de l'environnement, l'aide à domicile, la culture, l'hébergement de personnes âgées ou encore du tourisme social.

Quelques exemples

Chèque Déjeuner, société coopérative et participative (scop) conjugue efficacité économique et valeurs coopératives avec: gestion démocratique, rémunération limitée du capital, redistribution des résultats aux sociétaires... Le groupe SOS, spécialisé dans l'accès aux soins, la protection de l'enfance, l'insertion professionnelle, la solidarité internationale, le développement durable, emploie 7 000 salariés, accompagne 150 000 personnes par an et génère un chiffre d'affaires de 430 millions d'euros. Le groupe Archer (315 salariés) a permis de créer des emplois en relocalisant la fabrication de chaussures avec la marque « made in Romans ». Son actionnariat est assuré par 75 associations et entreprises locales. Juratri, entreprise industrielle d'insertion compte 130 salariés. Les subventions ne représentent que 12 % de son chiffre d'affaires de 6 millions d'euros.

50 000 emplois par an

Quand les emplois se multiplient, le pouvoir d'achat et les recettes fiscales augmentent. Les entreprises sociales créent de l'emploi là où l'État-providence et les collectivités locales ne savent plus le faire seuls: dans les territoires fragiles comme les zones rurales, les quartiers sensibles, les bassins de reconversion. Mais aussi pour des personnes en situation de vulnérabilité sociale, psychique, physique, que l'entreprise classique peine à intégrer. Elles créent en moyenne 50 000 emplois d'utilité sociale et non-délocalisables, par an. Dans ce type d'emploi, 1 € de subventions génère de 2 € à 3 € de recettes fiscales sur les personnes et les entreprises. Elles économisent aussi des dépenses sociales comme le RSA.

Un pacte avec l'État

Le mouvement des entrepreneurs sociaux propose au gouvernement qui sortira des urnes de signer un « pacte pour entreprendre autrement », le temps d'un quinquennat. Avec 7 engagements parmi lesquels : l'ouverture au social dans les dispositifs en faveur de l'innovation ; la sensibilisation des jeunes dans l'enseignement supérieur ; l'intégration de clauses sociales dans 25 % des marchés publics ; des aides aux entreprises en fonction de leur impact social ; le financement de l'entrepreneuriat social par les actifs non réclamés des banques et de l'assurance-vie.

Les jeunes fortement intéressés

Ils ont moins de 30 ans et ont décidé de créer leur activité dans l'économie sociale et solidaire (ESS). 9 projets sur 200 présentés, ont été récompensés dans le cadre de la remise des prix de l'appel à projets Jeun'ESS. Le 1er prix (45 000 €) a été attribué à Hybrid Energies et Eco-systèmes (HYES), société coopérative basée dans le Calvados. Ce projet vise à valoriser les fumiers locaux pour produire électricité, chaleur et fertilisant naturel, à cultiver une spiruline (variété d'algue) bio, un aliment à haute valeur nutritionnelle et faible impact environnemental, et aussi à promouvoir des solutions locales d'écologie pratique par l'éducation à l'environnement.

En savoir plus : « L'efficacité économique au service de l'intérêt général », le livre blanc des entrepreneurs sociaux. Editions Rue de l'Echiquier, 63 pages, 5 €. www.mouves.org

Les entreprises sociales, une réponse à la dette publique ?

Planète \Institutions \Etats

Publié le 27-04-2012

Partagez : Partager 7  



Les pouvoirs publics français et européens cherchent à ouvrir de nouvelles voies de financement aux entreprises sociales, qui représenteraient une solution pour soulager les comptes publics, tout en valorisant un engagement social.

Les entreprises sociales sont encore relativement peu connues du grand public, bien que la presse s'en soit emparée de certaines d'entre elles pour évoquer ces entreprises « plus humaines ». Le Groupe SOS, avec 7500 salariés dans le secteur médico-social et l'insertion fait figure de géant. Le réseau d'insertion des Jardins de Cocagne, la coopérative de commerce équitable Ethiquable ou encore le Groupe SIEL Bleu, qui relie sport et prévention santé représentent d'autres figures de proue de l'entrepreneuriat social en France.

Elles défendent, chacune à leur manière, l'idée qu'il est possible d'associer un modèle économique pérenne à une activité à fort impact social. Pour avancer dans cette démonstration, l'association Ashoka, dont l'objet est de soutenir certains dirigeants de ces entreprises sociales, a publié début mars une étude d'impact menée sur dix d'entre elles. L'étude, réalisée par le cabinet américain McKinsey avait pour objectif de calculer les « *bénéfices économiques engendrés pour la société* » en corrélant les sommes investies dans ces entreprises et les coûts évités pour les finances publiques du fait de leur impact social (réinsertion de personnes en difficulté, prévention de la dépendance des personnes âgées...).

15 milliards économisés

SIEL Bleu fait partie des entreprises étudiées. Ce groupe associatif, créé il y a une dizaine d'années, s'est déployé sur une grande partie du territoire pour faire du sport un outil de prévention santé. Plus de trois cents salariés prennent en charge 70 000 bénéficiaires chaque semaine. Tantôt l'exercice physique est un moyen de réduire les risques de fractures dues aux chutes, tantôt il améliore la prise en charge d'un patient souffrant d'un diabète ou encore d'Alzheimer ou en rémission de cancer. Le modèle économique de SIEL Bleu repose sur un fort investissement en recherche et développement (7 % du budget annuel), des partenariats avec des mutuelles santé, mais aussi la commercialisation de services notamment en direction des entreprises.

L'étude Mc Kinsey a porté son attention sur deux programmes. L'un destiné à éviter les fractures chez les personnes âgées et l'autre, orienté sur la prise en charge de patients diabétiques. Les conclusions montrent qu'une généralisation de l'action de SIEL Bleu à l'ensemble des français, produirait une économie de 15 milliards d'euros sur trois ans pour les comptes publics. Le chiffre inclut notamment les frais de santé évités et une diminution des prestations sociales liées à la dépendance.

Si les montants évalués pour SIEL Bleu sont les plus spectaculaires de l'étude commanditée par Ashoka, le résultat global ne fait que conforter le regard bienveillant de pouvoirs publics en quête de solution pour réduire la dette publique.

Initiatives européennes

En France, un premier rapport ministériel rédigé en avril 2010 par le député Francis Vercamer sur l'économie sociale et solidaire, avait engagé le mouvement de reconnaissance des entreprises sociales. Puis la Commission européenne et Michel Barnier, en charge du marché intérieur, ont pris réellement les devants en annonçant en octobre 2011 le lancement d'une Initiative pour l'entrepreneuriat social. Ce plan de onze mesures avait pour but de favoriser la visibilité des entreprises sociales et surtout leur

financement. Un règlement européen, publié en décembre 2011, propose la création d'un label « fonds d'entrepreneuriat social européen » attribué aux fonds d'investissement qui se consacraient majoritairement à cette forme d'entreprise. En dehors d'une visibilité accrue, le label ouvrirait le droit à un passeport européen afin de capter des fonds plus facilement, partout en Europe, sans passer par les procédures souvent complexes et coûteuses de chaque pays.

En France, le Programme d'investissements d'avenir (ex Grand emprunt) avait débloqué dès 2011, 100 millions d'euros pour les entreprises sociales, sur les 35 milliards d'euros mis sur la table par l'Etat. Plus de 17 millions ont dors et déjà été décaissés. Par ailleurs, le ministère de la Cohésion sociale a annoncé fin mars la création d'un Fonds d'innovation sociale (FIS) doté de 15 millions d'ici la fin de l'année.

La promesse de ces nouvelles sources de financement satisfait le Mouvement des entrepreneurs sociaux (Mouves). Dans leur Livre Blanc* édité à l'occasion de la campagne présidentielle, le Mouves s'estime prêt à « changer d'échelle pour répondre pleinement aux enjeux de la crise ». Mais la forme de cet appui a très clairement changé, passant de la subvention au prêt et des fonds publics au cofinancement public/privé. Pour autant, les entrepreneurs sociaux ne veulent pas être réduits à des « structures de gain pour les pouvoirs publics ». « Le retour sur investissement le plus important est celui qui nous est fait par les bénéficiaires », explique ainsi Jean-Michel Ricard, cofondateur de SIEL Bleu. Un avis partagé par l'économiste Jean-Louis Laville**, qui met en garde sur la mission réelle des entreprises sociales : « si l'enjeu est de faire croire que, par l'innovation sociale, il est envisageable de digérer le déficit des finances publiques, on va vers une désillusion équivalente à celle du microcrédit dont la sanctification, en Asie, a produit toute une série d'effets pervers (...) ce qui se joue, c'est une nouvelle forme d'action publique qui procède d'une co-construction entre les pouvoirs publics et les initiatives citoyennes. »

* L'Efficacité économique au service de l'intérêt général, édition Rue de l'Echiquier, mars 2012

**Dictionnaire de l'autre économie, édition Folio Actuel, 2006 ; L'Economie solidaire, une perspective internationale, éd. Pluriel poche, 2007

Philippe Chibani-Jacquot
© 2012 Novethic - Tous droits réservés

novethic.fr
27 avril 2012

Date : 09/03/12

De l'économie sociale à l'entrepreneuriat social



© R. Damoret

Dans une note détaillée remise au Premier ministre le 6 mars, le Conseil d'analyse stratégique propose la création d'un fonds d'investissement social pour financer les entreprises sociales. De son côté, le **Mouvement des entrepreneurs sociaux** estime que le secteur pourrait créer 100.000 emplois par an, à condition d'en faire une priorité du futur quinquennat.

Longtemps regardée de haut, l'économie sociale et solidaire (ESS) s'est imposée en quelques mois comme un modèle économique à prendre au sérieux. Il y a eu le rapport du député Francis Vercamer remis au Premier ministre en 2010, puis les états généraux de l'ESS, avant que l'Agence pour la création d'entreprises (APCE) se voie confier par le gouvernement le soin de développer l'ESS. Et enfin, ce colloque sur l'entrepreneuriat social organisé à Bercy le 6 mars par l'OCDE et le Centre d'analyse stratégique (CAS) en présence de nombreux ministres. A l'issue de cette rencontre, un rapport public du CAS sur l'entrepreneuriat social a été remis au Premier ministre. Une "première", souligne le CAS.

Les effets de la crise ont mis en lumière les atouts de ce type d'entreprises qui cherchent à conjuguer efficacité économique et finalité sociale. De fait, elles répondent généralement à des "besoins sociaux mal ou peu satisfaits", rappelle le CAS. Si le terme d'entrepreneuriat social est apparu dans les années 1980 dans les pays anglo-saxons, en France, on lui préfère la notion d'économie sociale et solidaire, liée au statut de l'entreprise (coopérative, mutuelle, association et fondation) plutôt qu'à sa finalité. Ce qui est parfois équivoque. Le comportement de certains groupes bancaires coopératifs ou mutualistes pendant la crise a montré que le statut n'était pas

Évaluation du site

Localtis émane de la Caisse des Dépôts et relaie l'information et la communication des collectivités locales principalement, mais aussi d'autres institutions, élus, etc.

Cible
Spécialisée

Dynamisme* : 7

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

la garantie d'une bonne conduite. Pour sortir enfin du flou, le Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire (CSESS) travaille à la définition d'un référentiel. "La distinction faite jusqu'ici entre entreprises à but lucratif et organisations à but non lucratif ne semble plus en mesure de prendre pleinement en compte la réalité du secteur", insiste le CAS, qui semble privilégier la notion anglo-saxonne. L'avantage serait d'être raccord avec Bruxelles qui vient d'adopter une proposition de règlement sur les fonds de financement de l'entrepreneuriat social. Or la Commission se montre très pointilleuse sur les questions de financement...

Plus de 10% de l'emploi en France

Bon an mal an, on estime que l'économie sociale emploie 2,3 millions de salariés au sein de 215.000 structures. C'est plus de 10% de l'emploi en France. Mais surtout, l'ESS intervient pour combler des lacunes : elle représente 90% des établissements pour personnes handicapées, 45% des maisons de retraite et 60% des services à la personne ! Autre intérêt, elle crée 2,5 fois plus d'emplois que le reste du privé. La crise n'a pas ralenti son essor. Selon le **Mouves** (**Mouvement des entrepreneurs sociaux**), l'ESS crée en moyenne 50.000 emplois par an, chiffre qui pourrait être doublé "sous réserve d'en faire une priorité de politique publique". L'engouement pour l'entrepreneuriat social n'est pas une spécialité franco-française. De nombreuses initiatives ont été prises ces derniers temps pour doter les entreprises sociales de nouvelles sources de financements. En Grande-Bretagne, la Big Society a été créée en juillet 2010. Cette banque d'investissement social a conçu un produit financier innovant : des obligations à impact social (social impact bonds). Aux Etats-Unis, l'administration Obama a institué deux nouveaux fonds : le Social Innovation Fund et le Investing In Innovation Fund... L'Union européenne n'est pas en reste qui a lancé fin 2011 la Social Business Initiative. La refonte de la politique de cohésion pour 2014-2020 a elle aussi prévu de nouveaux mécanismes de financement.

Innovation sociale

En France, le programme d'investissements d'avenir a permis de lui consacrer 100 million d'euros. Par ailleurs, une loi-cadre est en cours de préparation... Mais les attentes du secteur sont fortes. "De nombreuses entreprises sociales sont aujourd'hui prêtes à changer d'échelle et ont besoin pour cela de fonds propres", insiste Caroline Lensing Hebben, l'auteur de la note du CAS. Depuis quelques années, de nombreuses régions ont créé des fonds d'investissements solidaires avec France active. En 2011, France active a également créé Innov'ESS, un fonds de financement dédié à l'innovation sociale doté de 2 millions d'euros pour sa première année. Le CAS recommande d'aller plus loin avec la création d'un véritable fonds national d'investissement social combinant des ressources publiques et privées. Le conseil propose aussi de prendre en compte "l'innovation sociale" au même titre que l'innovation technologique dans les dispositifs de soutien aux entreprises, les appels à projets, le crédit impôt recherche... Il reprend la revendication du **Mouves** d'expérimenter un nouveau produit Oséo "innovation sociale" de type avance remboursable.

Autre axe : la sensibilisation des jeunes. Si le regard des pouvoirs publics sur l'économie sociale est en train de changer, il reste beaucoup à faire pour susciter des vocations au sein du public, estime le CAS pour qui l'esprit de l'entrepreneuriat social est "encore insuffisamment impulsé dans le parcours scolaire". Enfin, l'effort doit être porté sur l'accompagnement, sachant que cinq ans après leur création, seules 46% des nouvelles entreprises subsistent contre 70% des entreprises accompagnées, comme le montre une étude récente de Chorum, la mutuelle de

protection sociale. Le dispositif local d'accompagnement (DLA) créé il y a dix ans pour soutenir l'emploi dans les associations pourrait ainsi être élargi à l'ensemble du secteur, préconise le rapport. Aujourd'hui, selon l'Avisé, chef de file du dispositif au plan national, le DLA bénéficie à plus de 80% aux associations et à 15% aux structures d'insertion par l'activité économique qui sont elles-mêmes en grande majorité des associations. Le reste ce sont les coopératives d'utilité sociale.

A présent, la campagne présidentielle offre une nouvelle fenêtre de tir aux acteurs de l'économie sociale pour faire entendre leurs revendications. Le 22 mars, le **Mouves** publiera un livre blanc des entrepreneurs sociaux. "Son contenu a nourri positivement le rapport du CAS", souligne le mouvement. Dans une synthèse de ce livre blanc, baptisé "Pacte pour entreprendre", il préconise notamment une remise à plat complète des 170 milliards d'aides aux entreprises pour tenir compte de leur impact social, ainsi qu'un plan de développement à cinq ans.

Michel Tendil

"L'efficacité économique au service de l'intérêt général"

9 mars 2012

Pour s'inscrire dans le calendrier politique de l'année 2012 et favoriser le développement de l'entrepreneuriat social, le Mouvement des entrepreneurs sociaux (le Mouves) publie son Livre blanc aux éditions Rue de l'Echiquier

Un véritable livre-programme qui montre : qu'il est possible de concilier efficacité économique et utilité sociale ; que les ressources pour développer le modèle de l'entrepreneuriat social sont à portée de main ; qu'il est désormais temps d'agir.

Mots clés

Entrepreneuriat
social

Dans ce Livre blanc, découvrez :

- Une définition précise de l'entreprise sociale, illustrée par de nombreux exemples, pour mettre en lumière les objectifs et les bonnes pratiques d'un secteur en pleine expansion.
- Des propositions concrètes pour concevoir une politique cohérente : sensibilisation de tous les étudiants à l'entrepreneuriat social, intégration de l'innovation sociale dans les dispositifs de soutien à l'innovation, juste rétribution des entreprises sociales pour leur action en faveur de la société, etc.
- Un « Pacte pour entreprendre autrement » destiné aux décideurs qui, durant les années qui viennent, et dans un contexte de crise sans précédent, vont avoir à orienter l'économie de demain.

Créé en février 2010, le Mouvement des entrepreneurs sociaux (le Mouves) fédère et représente des dirigeants d'entreprises sociales, des entrepreneurs motivés avant tout par l'intérêt général, qui partagent équitablement les richesses qu'ils créent. Son objectif est triple : animer et faire grandir une large communauté d'entrepreneurs sociaux, faire connaître leur métier et leurs solutions, créer un environnement favorable à leur essor en France comme en Europe.

Le 22 mars 2012 en librairie

www.ruedelechiquier.net

ingridsaillard@ruedelechiquier.net

www.mouves.org

[Répondre à cet article](#)

rencontres-sociales.org

9 mars 2012